

COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 1^{er} TRIMESTRE 2025 /2026
Date : 10/11/2025

Membres présents :

Professeurs des écoles : Mmes GOMES, KLOSTER, KREMER et LOPVET

Professeur des écoles remplaçants : Mme MOSCATO (remplaçante de Mme LUMIA)

Représentants des parents d'élèves :

Membres titulaires : Mmes PEZZOLI, ESTEVEZ, BLOT et CIPPICIANI

Membres suppléants : Mmes FAZZARI, GARAVELLI et LUC

Représentant de la municipalité : M. FALCHI (Maire) et Mme VIAL (Ajointe chargée des affaires scolaires)

Autres personnes

- Directrice du périscolaire : Mme BENOIT

- Présidente des parents d'élèves :

.....
.....
.....

Membres absents excusés :

- Inspectrice de l'Education Nationale : Mme JACOBY

- Professeur des écoles : Mme Lumia

- Présidente de l'APE : Mme ERBS

Le secrétaire de la séance :

Le Directeur d'école

Mme GOMES

Président du conseil d'école

Mme GOMES

La séance débute à 17h00.

1. PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

Les représentantes des parents d'élèves :

- Mme PEZZOLI, maman d'Ethan, pour la classe des moyens de Mme Kloster
- Mme ESTEVEZ, maman de Mattéo T., classe des moyens de Mme Lumia
- Mme BLOT, maman de Gabriel, classe des moyens de Mme Kloster
- Mme CIPPICIANI, maman de Louise, classe des Petits de Mme Lumia
- Mme FAZZARI, maman d'Emy, classe des Petits de Mme Kloster et Owen, classe des Grands de Mme Gomes
- Mme GARAVELLI, maman d'Erik, classe des Petits de Mme LUMIA et maman d'Alessio, classe des moyens de Mme Kloster
- Mme LUC, maman de Dimitri, classe des Petits de Mme Lumia

Les représentants de la mairie :

- M. FALCHI, maire
- Mme VIAL, adjointe, chargée des affaires scolaires

La directrice du périscolaire :

- Mme BENOIT

Les enseignantes :

- Mme MOSCATO, remplaçante de Mme LUMIA, classe des petits/moyens
- Mme KLOSTER, classe des Petits/moyens
- Mme LOPVET, classe des moyens /grands
- Mmes GOMES et KREMER, classe des grands.

2. REGLEMENT INTERIEUR

Il s'agit du règlement -type départemental.

Le règlement est adopté à l'unanimité ; il sera envoyé aux familles avec le compte-rendu de ce 1^{er} conseil d'école.

3. EFFECTIFS ET REPARTITIONS RENTREE 2025.

Nous avions annoncé 84 élèves lors du dernier conseil d'école en juin, et il y avait 82 élèves malgré des départs et arrivées répartis de la manière suivante :

Classes	PETITS	MOYENS	GRANDS	TOTAUX
Classe 1 Mme M. LUMIA	8	12		20
Classe 2 Mme KLOSTER	9	12		21
Classe 3 Mme LOPVET		11	9	20
Classe 4 Mme GOMES			21	21
	17	35	30	82

A ce jour, il y a 80 élèves dans l'école : 4 sorties (déménagement autres pays) et 2 arrivées.

4. BUDGET.

- La mairie a attribué un budget de 3080 € à l'école pour le fonctionnement soit 40€ par élève (77 X40€)

Ce budget nous permet d'acheter les fournitures scolaires et consommables (papier, peintures, crayons,) ainsi que du matériel de manipulation.

Nous avons dépensé la totalité en fourniture chez PICHON et NATHAN principalement.

Nous sommes actuellement en train de réfléchir à l'achat de matériel pour la salle de motricité avec la coopérative scolaire.

Nous demandons une participation familiale pour la coopérative scolaire de 30€ pour l'année scolaire, soit 10€ par trimestre pour les actions pédagogiques des classes (goûters, fête des parents, bricolages,)

Les comptes ont été envoyés à l'OCCE fin septembre et sont en cours de validation.

- Budget « sortie » :
 - La subvention reçue par la mairie s'élève à 18€ par élève pour la sortie de fin d'année.

Nous sommes obligées de demander l'aide de l'APE pour le financement des sorties et spectacles afin d'alléger le coût des familles.

5. SECURITE

- Sécurité :

- L'école a procédé au **1^{er} exercice d'évacuation le 19/09/2025 à 10 :00**.

Toute l'école a évacué en 3'50 sur le parking avec rassemblement et comptage. Il y avait 73 enfants présents et 11 adultes.

Tout s'est bien déroulé ; les enfants et les adultes étaient informés de l'exercice.

- Le 1^{er} exercice de « **mise en sûreté Attentat-Intrusion** » a eu lieu le **16/10/2025 à 9 :45**.

Cet exercice consiste à jouer avec les enfants à un jeu de cache -cache pendant lequel les enfants restent cachés et silencieux avec leur maîtresse et leur Atsem jusqu'à la fin du signal.

Afin d'harmoniser les pratiques, nous utiliserons le même signal que l'école élémentaire à savoir : 2 coups de sifflet pour les exercices de confinement et l'alarme sonore pour l'exercice incendie.

Remarque : le signal ne peut pas être entendu jusqu'au bungalow vu la configuration de l'école mais nous n'avons pas d'autre signal à notre disposition.

- Programme pHAre : toutes les écoles sont engagées dans ce programme.

Année 1 :

- tous les enseignants ont reçu formation et soutien sur le traitement des situations de harcèlement.
- tous les enseignants dispensent le programme des 10h d'apprentissages
- temps fort 1 : journée NAH = Non Au Harcèlement.

Elle a eu lieu le 06 novembre 2025.

Tous les enfants portaient un vêtement ou un accessoire de couleur verte. Le vert symbolise l'espoir, l'harmonie et la prévention, et est un signe visible de notre mobilisation pour un environnement scolaire bienveillant et sans harcèlement.

- Organisation de temps de sensibilisation (pour les parents, sera programmée en juin en réunion d'accueil des nouveaux élèves) et de formation (pour les enseignants)

Nous sommes actuellement au niveau **urgence attentat**.

Nous rappelons que les parents n'ont pas l'autorisation de se garer sur le parking dans l'enceinte de l'école mais doivent utiliser le parking en face.

Travaux à prévoir :

- Retour sur le conseil d'école 3 de 2024/2025
- Penser au plan canicule pour la P5 et le bungalow : Monsieur le Maire nous informe qu'un climatiseur sera installé dans le bungalow dans le courant de cette année.
- Nous avions évoqué l'achat de tables de pique-nique pour installer une classe côté verger en cas de fortes chaleurs.
Nous demandons à la mairie de bien vouloir installer les tables (si achat par la coopérative + l'aide de l'APE ?)
Un devis sera réalisé pour l'achat de 3 tables.

→Portes d'entrée = prévoir des protections « anti-coince doigts » côté préau.

→Revoir la fermeture du petit portail (cour)

→Rehausser grillage côté petit portail, dans l'angle près de la murette.

6. PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE = PEAC

Les spectacles et sorties programmés rentreront dans le parcours de l'élève sur les 3 ans de maternelle.

Ce document suivra l'enfant à l'école élémentaire.

Cette année, l'école a prévu :

- **Maternelle au cinéma** : tous les élèves de moyenne et grande sections se rendront 3 fois au cinéma cette année dans le cadre d'un projet.
Nous nous rendrons au cinéma d'AUDUN LE TICHE.
 - Le coût de chaque sortie cinéma s'élève à environ 7€ par enfant. (245€ pour les bus et 3€ par enfant pour le cinéma).

Nous demandons à l'APE, une aide de 4€ par enfant, l'école donnera 4.50€ **et il resterait 4€ de participation familiale par séance.**

Cette année, il n'y a plus de subvention accordée pour le projet ADAGE (cinéma).

Dates des sorties cinéma à Audun le Tiche :

Mardi 09/12/2025 après-midi : Jardins enchantés

Jeudi 29/01/2026 après-midi : Le grand dehors

Jeudi 21/05/2026 après-midi : La Baleine et l'Escargote.

Question des parents : nombre d'enfants participant à la sortie ?65

- **Sortie scolaire de fin d'année :**

Toute l'école se rendra à la ferme de Dédeling **le lundi 18 mai 2026.**

S'agissant d'une ferme pédagogique, nous devrions recevoir une subvention du Département.

Nous communiquerons ultérieurement sur le coût total de cette sortie (selon les devis de transport).

La subvention municipale de 18€ pour sortie scolaire sera utilisée à cette occasion.

- **Bibliothèque :**

Les séances de lecture avec Thierry RIZZOLO, responsable de la bibliothèque municipale, **débuteront le vendredi 28 novembre.**

M. Rizzolo intervient maintenant depuis plusieurs années au sein de notre école et c'est lui qui fera le déplacement à la maternelle.

Au mois de mai, si la météo le permet, les élèves des classes des moyens/grands et des grands se rendront à pied à la bibliothèque municipale afin de découvrir le lieu et afin d'assister aux lectures de l'animateur.

7. **Périscolaire :**

- La mairie a réservé le chalet du Père Noël le vendredi 19/12 et souhaite en faire profiter lors du marché de Noël, organisé par le périscolaire.
- L'école maternelle y participe depuis 2 ans et aimeraient reconduire cette pratique mais le problème de la date réservée a été évoqué au sein de l'équipe car il s'agit du vendredi des vacances.

Nous aurions préféré la semaine précédente car nous poursuivions les ventes pendant la semaine après le marché de Noël pour ceux qui n'avaient pas pu venir.

L'école maternelle participera au marché de Noël le vendredi 19 décembre après la classe.

Monsieur le Maire évoque la possibilité de demander à l'APE d'organiser une petite restauration.

Madame LOPVET fait remarquer que nous ne sommes que 4 enseignantes et que nous risquons d'avoir du mal à gérer un grand nombre de personnes. Les représentantes des parents d'élèves proposent leur aide, comme lors de la kermesse de juin dernier. Un appel sera lancé aux familles dans ce sens.

Une réunion aura lieu avec les différents partenaires afin d'organiser cette manifestation.

8. **Questions des représentants des parents d'élèves**

Pas de questions reçues.

Séance levée à 18h00.